

AESH : contre la précarité, contre les PIAL, en grève le 8 avril !

« Je suis AESH, jusqu'alors j'accompagnais un seul élève dans un seul établissement, depuis la rentrée de septembre, j'accompagne 4 élèves sur 2 établissements différents. »

Marie

« Je suis AESH depuis plus de 10 ans, affectée en école élémentaire depuis plusieurs années, de retour après un arrêt de travail on me demande d'aller travailler dans un collège situé à plus de 25 km de mon domicile. »

Clotilde

« Je suis mère de 2 jeunes enfants, on me demande de venir en formation les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires, qui va garder mes enfants ou payer la nourrice ? »

Patricia

« Je suis AESH dans un lycée, je fais 1h30 de transports en commun pour venir travailler. Mon emploi du temps est complètement éclaté. Je viens au lycée tous les jours, parfois pour 3 heures d'accompagnement, qui m'imposent de rester la journée entière sur mon lieu de travail. »

Nathalie

« J'adore mon métier, je l'ai choisi, mais on nous impose une situation de précarité avec un salaire de misère. A la fin du mois, quand je vois la paye de 700 € sur mon compte en banque, j'ai envie de pleurer. »

Anne

RETROUVONS-NOUS LE 8 AVRIL A 14H !

AG - CONFERENCE DE PRESSE

OUVERTE À TOU.TE.S LES COLLEGUES

à la Bourse du Travail

Rue du Transvaal à Dijon



En réponse à l'obstination du ministre qui refuse de s'engager vers une amélioration des conditions d'emploi des AESH et en réponse à la dégradation de leur mission depuis la création des PIAL, nos organisations syndicales appellent les personnels à la grève le 8 avril.

Le ministre répète que l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap est une priorité de son ministère. Pourtant, il fait le choix de maintenir dans la précarité les 110 000 AESH qui jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement de la scolarité de ces élèves.

Malgré la promesse faite il y a un an d'engager un chantier sur le temps de travail et la rémunération, les AESH continuent de subir des temps de travail incomplets, rémunérés **en-deçà du seuil de pauvreté !**

À défaut d'un cadre d'emploi reconnaissant leurs missions, ils et elles sont condamnée-s à exercer sous contrat, sans pouvoir accéder à un statut leur assurant une garantie d'emploi, de carrière et de formation. On est encore loin d'un véritable métier.

La mise en place des PIAL a considérablement dégradé leurs conditions de travail, puisque les AESH sont désormais appelé-e-s à intervenir dans plusieurs écoles ou établissements scolaires, à multiplier les accompagnements d'élèves. Ces services partagés demandant plus d'adaptabilité et de flexibilité, nuisent à la qualité de l'accompagnement, conduisant à du saupoudrage. Il s'agit surtout d'augmenter le nombre d'élèves accompagné-e-s en conservant le même nombre de personnels !

Pour nos organisations, il y a urgence à :

- engager une revalorisation des salaires et la possibilité de contrats à temps complet pour permettre aux AESH de vivre dignement de leur travail
- l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens
- créer un véritable statut de la Fonction Publique pour reconnaître le métier d'AESH
- recruter massivement des AESH pour permettre aux élèves ayant des notifications d'être accompagnés à hauteur des besoins

Le sort réservé aux AESH est le symbole d'une politique de paupérisation qui touche l'ensemble des personnels depuis 10 ans.

Pour un vrai statut, pour l'abandon des PIAL !